



Bas-Saint-Laurent

On s'active pour un Québec sans pétrole

PLAN D'ACTION RÉGIONAL

de réduction de la dépendance au pétrole
2013-2020

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
BAS-SAINT-LAURENT



Avril 2013

Équipe

Luce Balthazar

Patrick Morin

Patrick Moubarac

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

88, rue St-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski (Qc) G5L 4B5

418-721-5711 | crebsl@globetrotter.net | www.crebsl.com

Remerciements

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent tient à remercier chaleureusement Monsieur Michel Morin, maire de Rivière-du-Loup, qui a assumé le rôle de président d'honneur des *Rendez-vous de l'énergie du Bas-Saint-Laurent*, dès 2010, puis a poursuivi la démarche *Par notre PROPRE énergie*. Son implication a été un facteur clé du succès et du rayonnement de notre démarche régionale.

Le Conseil veut aussi remercier les membres de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole, qui, par la diversité de leurs expertises et la qualité de leurs interventions, ont permis de grandement bonifier ce travail.

Nous remercions également la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent pour son appui financier à la démarche régionale

Table des matières

Introduction.....	4
Contexte et priorités.....	6
Intervenants clés du territoire	6
Actions déjà en cours en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole.....	8
Secteurs de consommation de pétrole à privilégier dans la région	9
Actions et mesures à privilégier pour enclencher le processus de réduction de la dépendance au pétrole.....	11
ANNEXE 1 : Tableau des objectifs et des actions du plan d'action régional sur la réduction de la dépendance au pétrole.....	12

**Le pétrole est une énergie non-renouvelable, polluante et de plus en plus chère.
Pourtant notre mode de vie en est totalement dépendant.
C'est une réalité qui n'est pas encore prise très au sérieux.
Pas assez en tout cas pour nous inciter concrètement à nous en**

Introduction

C'est ce constat qui amène de plus en plus de gens à s'interroger sur le risque que représente cette dépendance et à se poser la question : peut-on imaginer **un Québec sans pétrole** ? Cette question inspirante et stimulante a incité le RNCREQ et les CRE à initier une démarche visant à engager le Québec sur cette voie.

Au Québec, le pétrole représente environ 40 % de la consommation énergétique, soit presque autant que la consommation d'électricité. Or, depuis quelques années, l'accroissement de la demande mondiale de pétrole, combiné au fait que cette ressource non renouvelable se raréfie, entraîne une pression à la hausse sur les prix. Une tendance qui n'est pas près de s'atténuer et qui a de lourds impacts sur l'économie. En outre, la consommation de pétrole a des effets néfastes sur les écosystèmes, sur la santé publique, sur le climat et sur la qualité de vie.

La région administrative du Bas-Saint-Laurent ne fait pas exception. En effet, les constats relevés dans son diagnostic énergétique régional font écho à ceux qui valent pour la province¹ (voir l'encadré). Le pétrole y est aussi la ressource énergétique dominante dans le secteur des transports.

Faits saillants du diagnostic énergétique régional :

- ✓ Chaque année, le Bas-Saint-Laurent consomme : entre 260 et 284 millions de litres d'essence, entre 93 et 153 millions de litres de diesel, 35 millions de litres de mazout, 27,6 millions de litres de carburacteur, 700 milliers de litres d'essence d'aviation et 5,1 millions de litres de propane. Ce qui donne un **total estimé entre 421 et 507 millions de litres**.
- ✓ À l'instar du portrait québécois, la consommation d'électricité et de pétrole sont approximativement semblables au Bas-Saint-Laurent.
- ✓ Le **secteur des transports** est le **plus important consommateur de pétrole (80,2 % du total régional)**. Les automobiles et camionnettes de moins de 4,5 tonnes, les camions, les véhicules hors-route (motoneiges, tout-terrain, etc.) ainsi que les avions sont les plus grands consommateurs de ce secteur.
- ✓ Le Bas-Saint-Laurent fait partie du bloc des **régions ressources** de la province, qui sont caractérisées par une faible densité de la population et par une économie basée sur l'extraction des ressources. Cette situation influence directement l'importance relative du secteur des transports dans le bilan de consommation de pétrole.
- ✓ Le transport de marchandises par voies **ferroviaire** et **maritime** ne semble pas majeur au Bas-Saint-Laurent. Cependant, un pourcentage important des biens consommés qui arrivent normalement par camion routier a transité par l'un ou l'autre de ces modes de transport.

¹ La documentation de Par notre PROPRE énergie pour le Bas-Saint-Laurent sont colligés sur la page http://www.crebsl.com/energie/?id=energie_dependance_petrole&a=2011

- ✓ Le **secteur agricole** est le deuxième secteur de consommation en importance (9,1 %), en particulier d'essence et de diesel. Ces carburants servent à alimenter les tracteurs et autres engins motorisés, mais également à transporter les produits agricoles sur le réseau routier.
- ✓ Le **secteur industriel** a un impact considérable sur la consommation en pétrole du Bas-Saint-Laurent (5,5 %). Dans l'exploitation forestière, une consommation en diesel de près de 12 millions de litres est nécessaire pour alimenter les camions et les véhicules-outils. L'industrie des pâtes et papiers et celle de l'extraction de la mousse de tourbe ont également un impact considérable sur la consommation en pétrole.
- ✓ Le Bas-Saint-Laurent détient un énorme potentiel de réduction de la consommation, d'une part, lié au **transport de personnes**, avec des initiatives de transport collectif adapté à la faible densité, et d'autre part, lié au **transport de marchandises**, avec le développement de l'**intermodalité** (maritime ou ferroviaire).
- ✓ Les ressources naturelles du Bas-Saint-Laurent permettent d'envisager le remplacement partiel du pétrole par de la biomasse (forestière, agricole ou urbaine) pour le chauffage et par les biocarburants pour les transports. La région est à l'avant-garde dans ces filières.

Cependant, la région se démarque par l'importance du secteur agricole, mais surtout par le potentiel quelle recèle en intermodalité et en ressources naturelles, qui lui donne un portefeuille enviable d'énergie de remplacement du pétrole.

Les intervenants du milieu région sont bien au fait de ce potentiel, et c'est pourquoi ils se sont impliqués, tant en quantité qu'en qualité, dès les débuts de la démarche de réduction de la dépendance au pétrole.

Le Forum régional des acteurs socioéconomiques² des Rendez-vous de l'énergie du Bas-Saint-Laurent fut un franc succès, riche en idées et en initiatives déjà en cours sur le territoire. Ce foisonnement d'idées nous a permis de constituer une synthèse³ les principes directeurs et pistes d'action de notre démarche.

Principes directeurs

- P1.** Doter le Bas-Saint-Laurent d'une vision exprimée par de objectifs ambitieux mais réalistes.
- P2.** Prioriser la réduction de la consommation du pétrole ainsi que l'efficacité énergétique, et ensuite, proposer de énergies renouvelables de substitution.
- P3.** Appuyer la prise de décisions sur des informations crédibles.
- P4.** Diminuer les distances de transport en développant des circuits courts.
- P5.** Orienter les capitaux disponibles vers des projets qui réduisent notre dépendance au pétrole.



² <http://crebsl.com/documents/pdf/energie/FORUM-RDV-CompteRendu-mars2011.pdf>

³ http://crebsl.com/documents/cre_bsl - rdvebsl-bilanregional-2011.pdf

Contexte et priorités

Intervenants clés du territoire

Notre démarche nous a conduits à identifier les intervenants clés de notre territoire et les inviter à faire partie de la Table régionale sur la dépendance au pétrole.

La Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole du Bas-Saint-Laurent a été constituée à partir de la liste bonifiée des participants au comité consultatif régional des Rendez-vous de l'Énergie⁴. Une vaste liste d'intervenants régionaux (municipalités, MRC, CLD, SADC, chambres de commerce, CRÉ, milieu universitaire, ministères, et autres organismes concernés) ont reçu une invitation à se joindre à la table. La quantité, la qualité et la diversité des acteurs impliqués est remarquable.

Monsieur Michel Morin, maire de Rivière-du-Loup, a assuré la présidence d'honneur de l'ensemble de la démarche depuis les débuts des Rendez-vous de l'Énergie en 2010 jusqu'à cette étape d'élaboration du plan d'action.

La Table s'est réunie à deux reprises, soit en novembre 2012 et en mars 2013. Ces réunions ont porté sur surtout sur l'élaboration, et la bonification du Plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole 2013-2020 et du Diagnostic énergétique régional. Les membres de la Table ont ensuite donné leur accord à ce que le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent dépose, au nom de la Table, ces deux documents du Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs.

Intervenants clés à mobiliser

Dans ses travaux, la table a identifié des organismes ou instances clés qui devront être mobilisées. Plus détaillées dans le tableau du plan d'action en annexe, ces instances incluent :

- le public en général, qui doit être sensibilisé et incité à changer certains comportements,
- les paliers de gouvernements fédéral, provincial et municipaux qui doivent intervenir sur leurs champs de compétence respectifs,
- les MRC et organismes qui gèrent les systèmes de transport collectifs existants,
- les acteurs du secteur du transport routier, ferroviaire et maritime de marchandises,
- les maillons de la chaîne de distribution des aliments et de marchandises pour les circuits courts de transport,
- les organismes qui œuvrent dans le développement des technologies d'énergies renouvelables (biomasse, biocarburants, etc.) et des matières premières (agriculture, foresterie, etc.),
- les intervenants en aménagement du territoire,
- les gestionnaires et concepteurs de bâtiments résidentiels commerciaux et institutionnels,
- les utilisateurs d'énergies.

⁴ Voir la liste dans l'annexe du document http://crebsl.com/documents/cre_bsl_-_rdvebsl-bilanregional-2011.pdf

Organismes membres de la Table

Les organismes qui ont participé aux activités de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole sont diversifiés et représentatifs du dynamisme régional sur la question énergétique.

Liste des organismes membres de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole

AgroÉnergie de l'Est - Coop de solidarité

Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent

Autocars Bas-Saint-Laurent

Biopierre

Chaire de recherche en transport maritime

CLD de Rimouski-Neigette

Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (CO-ÉCO)

Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord

Coopérative de solidarité de services experts en énergies renouvelables

Coopérative Haut Plan Vert

Créneau ACCORD Écoconstruction

Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent

Gestion conseil PMI

Groupe Méthanex International

Laboratoire de Recherche en énergie éolienne UQAR

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation

Ministère des transports du Québec

MRC de La Matapédia

MRC des Basques

Organisme de bassin-versant Matapédia-Restigouche

Poids vert

R + O Énergie

Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière

SADC de La Matapédia

SADC du Kamouraska

Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup

Transport adapté et collectif des Basques et St-Cyprien

Ville d'Amqui

Ville de Rimouski

Ville de Rivière-du-Loup

Actions déjà en cours en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole

Plusieurs actions sont déjà en cours au Bas-Saint-Laurent, dont certaines sont prometteuses. Le diagnostic énergétique régional en fait une description détaillée. En voici les principaux points :

- ✓ Transports
 - Une vision de mobilité durable élaborée par la Conférence régionale des élus
 - Potentiel de développement de l'intermodalité (ferroviaire-maritime-routier)
 - Créneau Accord en Ressources, sciences et technologies marines (filiale technologies marines)
 - Chaire de recherche en transport maritime, UQAR
 - Institut maritime du Québec
 - Technopole maritime du Québec
- ✓ Énergies de remplacement
 - Biomasse (forestière, agricole, urbaine)
 - Une filière dans laquelle la région est un leader provincial
 - Plusieurs projets déjà en opération ou en préparation
 - Biocarburants
 - Autre filière dynamique, avec des projets dans différents procédés
 - Biométhanisation
 - Pyrolyse
 - Biocharbon
 - À partir de plusieurs sources : biomasses agricoles et agroforestières, bioalgues;
 - Biodiesel
 - Cultures énergétique
 - Adaptation au contexte de l'acériculture
 - Recherche et développement
 - Solaire (passif, actif, photovoltaïque)
 - Présence de bâtiments ayant intégré voire amélioré les technologies
 - Géothermie
 - Présence de bâtiments ayant intégré voire amélioré les technologies

Secteurs de consommation de pétrole à privilégier dans la région

Selon le diagnostic énergétique régional, Au Bas-Saint-Laurent, la consommation totale annuelle de pétrole est estimée entre 421 et 507 millions de litres (entre 362 740 et 430 808 tep). Elle se répartit entre les secteurs industriel (5,8 %), commercial et institutionnel (1,1 %), résidentiel (2,0 %), agricole (9,1 %) et surtout celui du transport (82,0 % : routier 70,2 %, ferroviaire 1,4 %, maritime 3,8 % et aérien 6,7 %).

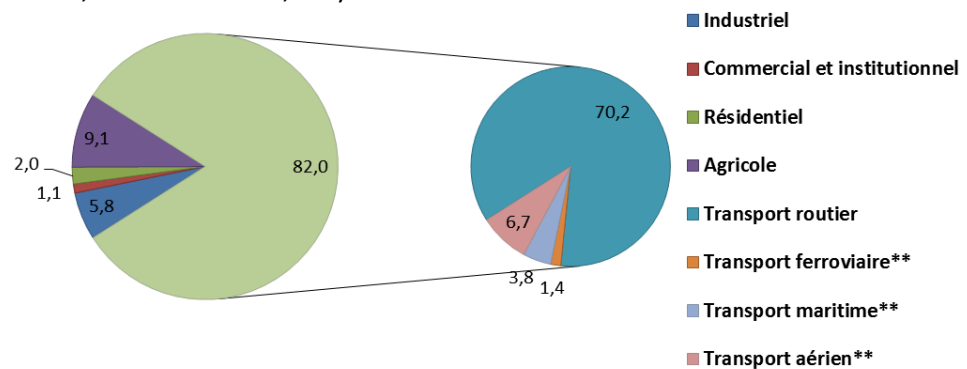


Figure 1 : Répartition de la consommation estimée de pétrole au Bas-Saint-Laurent par secteurs

Les quantités de pétrole estimées sont présentées dans le tableau suivant, qui permet de voir la répartition de la consommation de pétrole dans les secteurs et sous-secteurs par types de carburant.

Tableau 1 : Estimation de la consommation annuelle en pétrole (mégalitres) par type de carburant, selon le secteur, au Bas-Saint-Laurent.

Secteurs		Essence	Diesel	Mazout léger	Mazout lourd	Carbu-réacteur	Essence d'aviation	Propane
Transport	<i>Transport routier</i>							
	Véhicules jusqu'à 4,5 tonnes	206,4	7,2					
	Camions de 4,5 à 14,9 tonnes	1,0	6,6					
	Camions de 15 tonnes et plus	..	29,7					
	Sous-total automobiles et camions*	207,4 - 231,5	43,6 - 100,7					0,6
	Autobus	0,2 - 0,3	3,6 - 7,6					
	Véhicules hors-route	39,1						
	Motocyclettes	1,2						
	Véhicules-outils routier
	<i>Transport ferroviaire**</i>							
	voyageurs		0,3					
	marchandises		5,4					
	<i>Transport maritime**</i>		2,9		12,9			
	<i>Transport aérien**</i>						27,6	0,7
Industriel			11,8	1,1	7,1			4,5
Commercial et institutionnel**				4,2	0,4			
Résidentiel				8,6				
Agricole		12,1	25,3	0,7	0,2			
TOTAL		259,9 - 284,2	92,8 - 154,0	14,6	20,6	27,6	0,7	5,1
<p>*Les valeurs supérieures pour l'essence et le diesel ainsi que le propane sont issues des calculs de validation **Ces valeurs pourraient être significativement plus élevées</p>								

Actions et mesures à privilégier pour enclencher le processus de réduction de la dépendance au pétrole

Les objectifs spécifiques et les actions qui ont été cibles dans la région sont tous décrits dans le tableau qui se trouve à l'annexe 1. Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent a reçu le mandat de le présenter, au nom de la table, au Ministère du développement durable, de l'environnement de la faune et des parcs.

Le travail qui reste à faire est de détailler les mesures spécifiques qui permettront de réaliser chacune des actions, et de faire la liste des organismes qui sont concernés par chacune des actions.

Principaux obstacles à la mise en œuvre

Le tableau du plan d'action du Bas-Saint-Laurent recense plusieurs obstacles à la mise en œuvre du plan, qui prennent surtout la forme de connaissances à colliger ou à acquérir (ex : action 2.3.2), de besoin de représentations politiques (ex : action 5.2.1) ou d'intervention des différents paliers de gouvernement (ex : action 1.1.5), etc. Des pistes de solution se tournent vers la mise en place d'incitatifs (ex : action 2.1.5), de coordination des efforts régionaux (ex : actions 1.1.6 ou 2.1.1), de sensibilisation (ex : action 3.1.1), d'élaboration de stratégies régionales (ex : action 4.2.5) et de communication (action 5.5.2).

ANNEXE 1 : Tableau des objectifs et des actions du plan d'action régional sur la réduction de la dépendance au pétrole

Par notre **propre**



énergie

Bas-Saint-Laurent

PLAN D'ACTION RÉGIONAL
de réduction de la dépendance au pétrole
2013-2020



CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
BAS-SAINT-LAURENT

Version du 2013-04-10

Constat

En ce qui a trait au pétrole, la situation du Bas-Saint-Laurent, par son éloignement des grands centres, induit une consommation élevée de cette énergie non renouvelable. Concrètement, cela se traduit avant tout par une utilisation intensive des automobiles et des camions légers pour le transport de personnes, et un grand besoin de transport pour acheminer les marchandises. De plus, le mazout est largement utilisé pour le chauffage des institutions, commerces et industries.

Opportunités

Heureusement, le Bas-Saint-Laurent détient des expertises variées et de qualité qui lui permettraient de passer rapidement à l'action pour réduire sa dépendance au pétrole. La région dispose d'un grand potentiel de production d'énergies renouvelables, notamment en éolien et en biomasse de chauffe communautaire. Plusieurs initiatives en transport en commun intra et inter MRC sont en opération.

Démarche du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

À l'initiative du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), une vaste démarche visant une réduction de notre dépendance au pétrole à des fins énergétiques a été entreprise depuis trois ans. Elle est financée par le Fonds Vert du Gouvernement du Québec et le Centre québécois d'action sur les changements climatiques.

En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'émancipation des régions face au pétrole offre à celles-ci un grand potentiel de mobilisation, puisqu'elles détiennent plusieurs opportunités de solution qui sont des leviers de développement.

C'est donc à l'invitation de son Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CRE BSL) que la région s'est fermement engagée dans une démarche pour se positionner en leader de la réduction de la dépendance au pétrole.

Ce plan d'action vise donc à outiller la région afin de mettre en œuvre les éléments de consensus. Cet élan se fera dans un esprit de coopération, en cherchant les synergies entre les acteurs permettant de stimuler toute la capacité d'innovation qui caractérise le Bas-Saint-Laurent.

Objectif 2020 : réduction de pétrole et de GES

L'engagement du Gouvernement du Québec dans la lutte aux changements climatiques est de réduire d'ici 2020 les émissions de GES de 20 % sous le niveau de 1990. La façon la plus efficace de s'attaquer aux émissions de GES est de cibler le pétrole utilisé à des fins énergétiques, principalement dans les transports et le chauffage.

L'objectif général de cette démarche, pilotée par l'ensemble des CRE du Québec, est de **réduire significativement la dépendance au pétrole du Québec d'ici 2020.**

Le Bas-Saint-Laurent s'engage à faire sa part dans cet effort collectif. Selon le diagnostic énergétique régional, c'est l'équivalent **de plus de 420 millions de litres de pétrole** qu'il faut chercher à ne pas consommer ou à substituer par des énergies renouvelables, d'ici 2020.

Principes directeurs

Le CRE BSL a identifié cinq principes devant encadrer nos actions :

- P1. Doter le Bas-Saint-Laurent d'une vision exprimée par de objectifs ambitieux mais réalistes.
- P2. Prioriser la réduction de la consommation du pétrole ainsi que l'efficacité énergétique, et ensuite, proposer de énergies renouvelables de substitution.
- P3. Appuyer la prise de décisions sur des informations crédibles.
- P4. Diminuer les distances de transport en développant des circuits courts.
- P5. Orienter les capitaux disponibles vers des projets qui réduisent notre dépendance au pétrole.

Ces principes se situent à un niveau stratégique, et en cela, ils sont transversaux et peuvent servir de fil conducteur entre les actions qui sont inscrites dans le tableau suivant.



Objectif général : Réduire significativement la dépendance au pétrole du Bas-Saint-Laurent d'ici 2020

Priorité	Objectifs spécifiques Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Principes visés	Horizon 2020 ²			Organismes concernés
AXE 1. TRANSPORT DES PERSONNES							
++	1.1 Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de mobilité durable	1.1.1 Proposer et soutenir les initiatives d' écomobilité (covoiturage, autopartage, transport collectif, transport actif, etc.);	P2	CT	MT	LT	
		1.1.2 Faire la promotion de l'achat de véhicules écoénergétiques (ex : hybrides) et de l'utilisation responsable de la voiture (écoconduite, etc.);	P2, P5	CT	MT	LT	
		1.1.3 Encourager l'implantation d'un environnement favorable au transport actif ;	P2	CT	MT	LT	
		1.1.4 Susciter une collaboration régionale pour établir un réseau de salles de vidéoconférence afin de faciliter les échanges entre acteurs et inciter les organismes à recourir au télétravail ;	P2	CT	MT	LT	
		1.1.5 Demander aux gouvernements fédéral, provincial et municipaux d'investir dans l'électrification des transports dans la région;	P5	CT	MT	LT	
		1.1.6 Élaborer un argumentaire pour justifier des investissements dans le transport ferroviaire et une meilleure desserte régionale;	P3, P5	CT	MT	LT	
		1.1.7 Intégrer les actions des objectifs spécifiques reliés au transport collectif (1.2) et au transport de marchandises (2.1, 2.2 et 2.3) à un plan de mobilité durable .	P1, P3	CT	MT	LT	
+++	1.2 Maintenir et améliorer un système de transport collectif adapté à la faible densité de la population régionale ⁵	1.2.1 Évaluer et mettre en place des scénarios pour sécuriser le financement des services existants (intra et inter MRC);	P3, P5	CT	MT	LT	
		1.2.2 Mettre sur pied un centre régional de gestion des déplacements pour coordonner et optimiser les services existants et à développer.	P2, P4	CT	MT	LT	

⁵ Intégrer les actions de cet objectif spécifique au Plan de mobilité durable (1.1)

² Pour un horizon à court terme (CT), à moyen terme (MT) ou à long terme (LT).

Priorité	Objectifs spécifiques Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Principes visés	Horizon 2020 ²			Organismes concernés
AXE 2. TRANSPORT DES MARCHANDISES							
++	2.1 Contribuer à tirer le plein potentiel de l' intermodalité incluant le système ferroviaire et le transport maritime de courte distance ¹	2.1.1 Mobiliser les acteurs régionaux pour réclamer des réinvestissements lourds sur les infrastructures portuaires (construction et entretien des ports, dragage);	P1, P5	CT	MT	LT	
		2.1.2 Investir régionalement dans la promotion , l' organisation et le développement des affaires autour des infrastructures existantes, à l'étape de démarchage de projets;	P1, P5	CT	MT	LT	
		2.1.3 Développer des opportunités d'affaires pour le transport maritime de courte distance dans l'Est de l'Amérique du Nord. (en lien avec 2.1.2);	P1, P5	CT	MT	LT	
		2.1.4 Élaborer un mécanisme de coordination avec les régions voisines et les provinces atlantiques pour le transport de marchandises vers les régions-centre;	P1, P4, P5	CT	MT	LT	
		2.1.5 Développer des incitatifs régionaux pour détourner du transport routier vers le maritime ou le ferroviaire afin de protéger les investissements sur les infrastructures routières.	P1, P5	CT	MT	LT	
+++	2.2 Réduire la consommation de pétrole dans le transport des aliments et des marchandises ¹	2.2.1 Faire une étude pour identifier les ajustements potentiels au système de transport actuel afin de diminuer les distances parcourues (retours à vide, fréquence, etc.);	P1, P2	CT	MT	LT	
		2.2.2 Créer un maillage des acteurs pour concevoir des circuits courts de transport d'aliments et de marchandises, des lieux d'approvisionnement jusqu'aux lieux de consommation;	P4	CT	MT	LT	
		2.2.3 Encourager sur une base régionale bas-laurentienne la production, l'utilisation et la valorisation d'énergie, de biens et de services ;	P4	CT	MT	LT	
		2.2.4 Sensibiliser les acteurs du secteur des transports et faire circuler l'information sur les meilleures pratiques écoénergétiques le transport de marchandises.	P2, P3	CT	MT	LT	
++	2.3 Faire progresser la production de biocarburants en région ¹	2.3.1 Faire l'inventaire et caractériser le potentiel d'utilisation des sources régionales de matières premières (biomasse forestière/urbaine/agricole, etc.);	P3	CT	MT	LT	
		2.3.2 Colliger et adapter au BSL les études existantes sur les biocarburants (biodiésel, biométhane, bioéthanol) pour le chauffage et le transport routier/ferroviaire/maritime;	P3	CT	MT	LT	
		2.3.3 Encourager la recherche et le développement de biocarburants;	P3, P5	CT	MT	LT	
		2.3.4 Investir dans les installations régionales de production de biocarburants;	P5	CT	MT	LT	
		2.3.5 Inciter à l' utilisation des biocarburants.	P2, P3	CT	MT	LT	

¹ Intégrer les actions de cet objectif spécifique au Plan de mobilité durable (1.1)

Priorité	Objectifs spécifiques Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Principes visés	Horizon 2020 ²			Organismes concernés
AXE 3. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME							
++	3.1 Adapter l'aménagement des villes , des villages et des campagnes à la mobilité durable	3.1.1 Faire connaître, diffuser et promouvoir les dispositions de l'aménagement favorisant la mobilité durable (ex : outils et guides de bonnes pratiques);	P3	CT	MT	LT	
		3.1.2 Encourager la réduction de la place accordée à l' automobile et promouvoir les aménagements favorisant le transport actif (ex : rues partagées, pistes cyclables);	P2	CT	MT	LT	
		3.1.3 Mettre en valeur et maintenir les services de proximité et la mixité des usages pour faciliter l' achat local et réduire l'usage des véhicules.	P2, P4	CT	MT	LT	
+	3.2 S'inspirer de l'écologie industrielle (ou économie circulaire) dans l'implantation des bâtiments	3.2.1 Répertorier les matières et énergies disponibles et localiser les opportunités de couplage;	P3	CT	MT	LT	
		3.2.2 Favoriser et mettre en valeur le couplage entre les bâtiments dont les extrants (chaleur, résidus) sont des intrants pour d'autres (ex. : cimenterie et serre).	P2	CT	MT	LT	
AXE 4. CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS, INSTITUTIONNELS ET COMMERCIAUX							
+++	4.1 Diminuer la consommation de mazout pour le chauffage	4.1.1 Établir des incitatifs régionaux à l' écorénovation de bâtiments chauffés au mazout;	P5	CT	MT	LT	
		4.1.2 Faire la promotion des technologies existantes et des meilleures pratiques en efficacité énergétique des bâtiments;	P3	CT	MT	LT	
		4.1.3 Encourager le remplacement du chauffage au mazout par des énergies renouvelables;	P2	CT	MT	LT	
		4.1.4 Offrir de l'accompagnement pour la création de réseaux de chaleur pour le chauffage communautaire des résidences et bâtiments publics;	P2	CT	MT	LT	
		4.1.5 Réunir l'information dans des outils d' aide à la décision et des bottins de ressources.	P3	CT	MT	LT	
++	4.2 Développer l'expertise émergente du BSL en biomasse pour remplacer le mazout	4.2.1 Faire la promotion de la filière biomasse (forestière, urbaine, agricole, etc.);	P2	CT	MT	LT	
		4.2.2 Utiliser la biomasse forestière provenant des opérations forestières existantes ;	P3	CT	MT	LT	
		4.2.3 Élaborer un guide adapté à la région de saines pratiques de récolte de la biomasse forestière;	P3	CT	MT	LT	
		4.2.4 Définir et caractériser les différents types de terres agroforestières disponibles (friche, etc.);	P1	CT	MT	LT	
		4.2.5 Élaborer une stratégie cohérente d' utilisation des terres pour les cultures énergétiques, afin de préserver le potentiel agroalimentaire et pour contribuer à créer des cycles courts d'énergie;	P2	CT	MT	LT	
		4.2.6 Utiliser la biomasse en remplacement du mazout dans le chauffage connexe (ex : acériculture, biomasse urbaine);	P4	CT	MT	LT	
		4.2.7 Faciliter la création de regroupements pour les étapes de séchage, granulation, entreposage, distribution.	P5	CT	MT	LT	

Priorité	Objectifs spécifiques Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Principes visés	Horizon 2020 ²			Organismes concernés
AXE 5. DIVERS							
+++	5.1 Promouvoir la mixité des sources d'énergies de remplacement au pétrole	5.1.1 Publier une grille de priorisation des sources d'énergies renouvelables locales, communautaires et de l'autoproduction;	P3	CT	MT	LT	
		5.1.2 Élaborer un outil d'aide à la décision pour cibler la bonne source d'énergie au bon endroit ;	P3	CT	MT	LT	
		5.1.3 Ériger une stratégie régionale cohérente et intégratrice de substitution du pétrole basée sur une mixité d'énergies renouvelables de remplacement et en faire la diffusion;	P1	CT	MT	LT	
		5.1.4 Promouvoir la réduction à la source et l' efficacité énergétique de l'énergie de façon à dégager des <i>négawatts</i> faisant partie intégrante de la stratégie de substitution.	P2	CT	MT	LT	
+	5.2 Utiliser l' électricité en remplacement du pétrole	5.2.1 Faire des représentations politiques pour demander que la prochaine stratégie énergétique soit élaborée en fonction de la substitution partielle du pétrole par l'électricité;	P3	CT	MT	LT	
		5.2.2 Étudier les opportunités de transition pour l'utilisation de l'électricité du chauffage vers le transport.	P2	CT	MT	LT	
++	5.3 Réduire l'usage du pétrole dans l' agriculture	5.3.1 Développer le potentiel de valorisation de la biomasse agricole à des fins énergétiques pour la production de biocarburants (2.3.1) ou en remplacement du mazout (4.2.1, 4.2.4, et 4.2.5);	P2	CT	MT	LT	
		5.3.2 Diminuer de la consommation de carburants pétroliers et favoriser l'utilisation des biocarburants (voir 2.3) dans la machinerie agricole .	P2	CT	MT	LT	
++	5.4 Réduire l'usage du pétrole dans les industries	5.4.1 Adapter au profit des organisations industrielles les actions sur le chauffage des bâtiments (axe 4) et en faire la promotion;	P2	CT	MT	LT	
		5.4.2 Élaborer des incitatifs spécifiques aux industries pour la substitution du mazout et la cogénération dans la combustion et les procédés industriels ;	P1	CT	MT	LT	
+	5.5 Élaborer une stratégie de mise en œuvre pour ce plan d'action	5.5.1 Faire des représentations pour demander que les politiques gouvernementales en matière d'énergie soient élaborées en fonction de la substitution partielle du pétrole par l'électricité;	P3	CT	MT	LT	
		5.5.2 Élaborer une stratégie de communication visant à accompagner les changements induits par la mise en œuvre des actions du plan	P1	CT	MT	LT	

Partenaires principaux :



Centre québécois
d'actions sur les
changements
climatiques

Partenaire régional :



Rédaction et réalisation : Patrick Morin et Luce Balthazar | crebsl@globetrotter.net
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent | 88, St-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski (Qc) G5L 4B5 | 418-721-5711 | www.crebsl.com

Infographie : Luci Côté | luci.cote@cgocable.ca Révision linguistique : Mario Bélanger | mario.belanger@cgocable.ca